

C . C . A . S .

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Siège : MAIRIE D'ONNAING (59264)

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-six octobre, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière en date du 19 octobre 2022.

Nombre de délégués en exercice : 12

PRESENTS : Xavier JOUANIN - Graziella STAMPER - Marie-Paule BRAUCHLI —
Delphine BERTRAND - Françoise MAZIER - Laurence DELILLE – Albert BARROIS –
Frédérique VANDESTEEENE – Michelle PLUYART - Laurence BARA -

EXCUSEES : Denise CAPPELLE - Sylvie VERCHAIN -

**« RÉVISION DES TARIFS DU TRANSPORT DE PROXIMITÉ DESTINÉ AUX
PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS »**

Onnaing, le 26 octobre 2022

**« RÉVISION DES TARIFS DU TRANSPORT DE PROXIMITÉ DESTINÉ AUX
PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS »**

Monsieur Le Président informe les membres du Conseil d'Administration de l'évolution des besoins de la population âgées sur Onnaing, qui a conduit la municipalité et le CCAS, à mettre en œuvre une politique visant à développer les services auprès de ce public Séniors.

C'est dans le cadre de cette réflexion qu'un service de portage de repas à domicile a été créé depuis 2007, parce que l'analyse de notre territoire et de sa population, fait apparaître un besoin de transport de proximité sur ce même public, notamment pour une aide aux courses et un ralliement des quartiers excentrés et distants vers le Centre-Ville.

Par conséquent, Monsieur Le Président propose de réviser les tarifs du transport de proximité.

Prix du transport de proximité par personne		
Tarif du ticket pour une course aller-retour	Moins de 11 001 €	2.00 €
	De 11 002 € à 18 756 €	2.50 €
	De 18 757 € à 20 568 €	3.00 €
	Plus de 20 569 €	3.50 €

Cette mesure prendra effet au 1^{er} janvier 2023.

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance de cette augmentation,

ADOPTE

A l'unanimité les nouveaux tarifs du transport de proximité destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte
Compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture le
Sa publication le
Le Président,*

Pour extrait conforme,
Le Président,

Xavier JOUANIN